Département de la santé,
des affaires sociales et de la culture

**Service de la consommation
et affaires vétérinaires**

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

CP 670, 1951 Sion

P.P. CH-1951 Sion

A-PRIORITY

Poste CH SA

Service des eaux de Val-d'Illiez
Administration communale
Route des Crosets 2
1873 Val-d'Illiez

Entreprise N° : 33210/16775

Sion, le 22 février 2023

RAPPORT D'ANALYSE

N° de dossier : 23-VS-7353 V 1

N° d'échantillon : 23-31554

ADRESSE(S)

Déposé par :	Service des eaux de Val-d'Illiez, Route des Crosets 2, 1873 Val-d'Illiez
Personne responsable :	Monsieur Alexandre JANSEN, Service des eaux de Val-d'Illiez, Route des Crosets 2, 1873 Val-d'Illiez

CONTEXTE

But du contrôle :	Autocontrôle / Eau potable / Service des eaux de Val-d'Illiez
Prélèvement du :	14.02.2023 à 09h30
Date arrivée :	14.02.2023
Effectué par :	Monsieur Norbert DEFAGO, Fontainier

DESCRIPTION

Dénomination spécifique :	Eau potable dans le réseau de distribution
Secteur :	882 - CHAMPOUSSIN+LES FLATS+LES PETIS+NAULA
Lieu de prélèvement :	10 - Chalet de Naulaz

RÉSULTATS D'ANALYSES

VS-Chimie

Méthode-N°	Paramètre	Résultat	Norme	Appréciation
VS-0300-MOP	Conductivité électrique 20 °C	286 µS/cm		
VS-0301-MOP	pH mesuré au laboratoire	7.7	M : 6.8 - 8.2	
VS-0304-MOP	Dureté totale	16.2 °F		
VS-0305-MOP	Dureté carbonatée	15.2 °F		
VS-0306-MOP	Calcium	58.2 mg/l		
VS-0397-MOP	Ammonium	< 0.05 mg/L	max. 0.10 mg/l	Conforme
VS-0389-MOP	Chlorure	0.40 mg/l	M : max. 20.00 mg/l	
VS-0389-MOP	Sulfate	12.90 mg/l	M : max. 50.00 mg/l	
VS-0392-MOP	Nitrite	< 0.01 mg/L	max. 0.10 mg/l	Conforme
VS-0389-MOP	Nitrate	1.50 mg/l	max. 40.00 mg/l	Conforme
VS-0391-MOP	Magnésium	4.20 mg/l		
VS-0391-MOP	Sodium	1.30 mg/l	max. 200.00 mg/l	Conforme
VS-0391-MOP	Potassium	0.80 mg/l	M : max. 5.00 mg/l	
VS-0556-MOP	Turbidité	**1.4 ± 0.2 UT/F**	**max. 1.0 UT/F**	**Non conforme**
VS-0325-MOP	Carbone organique total	< 0.5 mg/L	max. 2.0 mg/l	Conforme

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale; M: Valeur directive

APPRÉCIATION DE L'ÉCHANTILLON

La turbidité de cette eau dépasse la valeur définie dans l'annexe 3 de l'ordonnance sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public (RS.817.022.11)

Cet échantillon ne répond pas aux exigences légales pour les paramètres analysés.

ÉMOLUMENTS

Émoluments : 317.90 CHF (Montant HT)

REMARQUE

Le présent rapport d'analyse ne concerne que l'échantillon soumis. Des précisions quant aux méthodes utilisées peuvent être obtenues sur demande. Ce rapport ne peut être reproduit, même partiellement sans l'approbation écrite de son auteur.

Yann Sirisin
Inspecteur des eaux potables et des piscines
Ce rapport a été produit par voie électronique et est valable sans signature

Copie(s) à : Service des eaux de Val-d'Illiez, Monsieur Norbert DEFAGO, Route des Crosets 2, 1873 Val-d'Illiez
Service des eaux de Val-d'Illiez, Monsieur Alexandre JANSEN, Route des Crosets 2, 1873 Val-d'Illiez

Rue Pré-d'Amédée 2, Case postale 478 / Postfach 478, 1951 Sion / 1951 Sitten
Tél. / Tel. 027 606 49 50 e-mail: laboratoire@admin.vs.ch www.vs.ch/scav